



RealDolmen – Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2015

L'Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 30 septembre 2015.

À l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire figurait, en résumé, les points suivants :

- Coordination des statuts – modification d'un certain nombre d'actions, forme des actions, participation à l'assemblée générale ;
- Réduction de capital en vue d'apurer des pertes et l'augmentation de capital par l'incorporation d'une prime d'émission d'un même montant;
- Réduction de capital – distribution aux actionnaires de €0,29 par action;
- Renouvellement de l'autorisation faite au conseil d'administration d'augmenter le capital dans les limites du capital autorisé ;
- Annulation des strips VVPR ;
- Renouvellement de l'autorisation du conseil d'administration d'acquérir des titres propres lorsque l'acquisition est nécessaire pour éviter à la société un dommage grave et imminent ;
- Plan d'achat d'actions propres – prorogation de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale de 2011.

Tous les points à l'agenda de l'assemblée extraordinaire ont été approuvés.

Pour plus de détails concernant l'Assemblée extraordinaire, nous vous renvoyons au procès-verbal de la réunion, disponible sur <http://www.realdolmen.com/fr/about/agenda-shareholders>.

Pour plus d'informations :
visitez notre site web WWW.REALDOLMEN.COM

ou prenez contact avec
Thierry de Vries
Secrétaire général
TÉL.: +32 2 801 55 55
FAX: +32 2 801 55 99
thierry.devries@realdolmen.com

À propos de RealDolmen

RealDolmen est un prestataire unique et indépendant de solutions ICT et une société de connaissance comptant plus de 1.250 professionnels très compétents dans le domaine informatique et plus de 1 000 clients dans le Benelux. RealDolmen propose des solutions ICT innovantes, efficaces et fiables et des services professionnels destinés à aider ses clients à atteindre leurs objectifs en optimisant leurs processus d'entreprise.